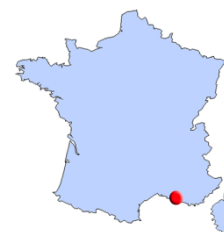


Etang de Berre

Version du 11/07/2018



Périmètre de navigation : le secteur ouest de l'étang de Berre Niveau : Initié Particularité : Etang relié à la mer par le canal de Caronte

Difficulté Facile, sous réserve de vent fort **Vent dominant :** le mistral est le plus fort, mais des vents d'Est et du Sud peuvent l'être également **Risques :** essentiellement liés aux coups de vent

Contrainte tirant d'air : non, sauf canal de Caronte (5,80m) **tirant d'eau :** étang peu profond (max 9m), mais aucun pb pour un VA **Possibilités d'itinéraires :** variés entre Saint Chamas et Martigues

PRESENTATION

L'étang de Berre se situe au « débouché » du Mistral (sortie de la vallée du Rhône) et se trouve être de ce fait une zone parmi les plus ventées « en moyenne » (voir la [carte des vents de France](#)).

Comme toujours en Méditerranée, il faudra être très attentif aux prévisions.

L'étang de Berre, vaste étendue d'eau située entre la Crau et les pays aixois et marseillais (155 km², la plus grande mer intérieure d'Europe), est malheureusement plus célèbre par ses zones industrielles (pétrochimie) et aéroportuaires (aéroport Marseille-Marignane), situées à l'Est et au Sud de l'étang, que par son environnement naturel et ses potentialités en terme de navigation du côté ouest!



Pour autant la côte Ouest de l'étang, de Saint Chamas au nord, à Martigues au sud, recèle de bien jolis endroits où venir musarder avec son petit canot procure de belles satisfactions !

Sur ce secteur Ouest, des navigations sont proposées avec possibles « escales » sur de très jolies plages, en s'organisant à partir de trois points :

- Saint Chamas au nord et son port, avec possible mise à l'eau, dans un joli cadre, facile d'accès
- Istres, à l'ouest, qui a aménagé un port moderne, très agréable
- Martigues, au sud-ouest, grande ville industrielle, et dont le centre recèle un cadre attrayant, mais plus difficile d'usage pour un petit voile-aviron

La distance en ligne directe de Saint Chamas à Martigues est de 8 milles.

DESCRIPTION DU SECTEUR DE NAVIGATION

Dans l'hypothèse d'une mise à l'eau par le port d'Istres, il est proposé de naviguer vers le nord pour rejoindre Saint Chamas, pittoresque ancien port de commerce et de pêche.

Sur cette route, on longe une jolie côte escarpée pouvant cacher de très belles anses.



Mais il est également recommandé d'aller vers le sud en passant Massane, pour, après avoir contourné l'avancée des belles collines boisées de Saint-Mitre-les-Remparts, se poser sur la plage de Figuerolles, voire poursuivre jusque dans Martigues.



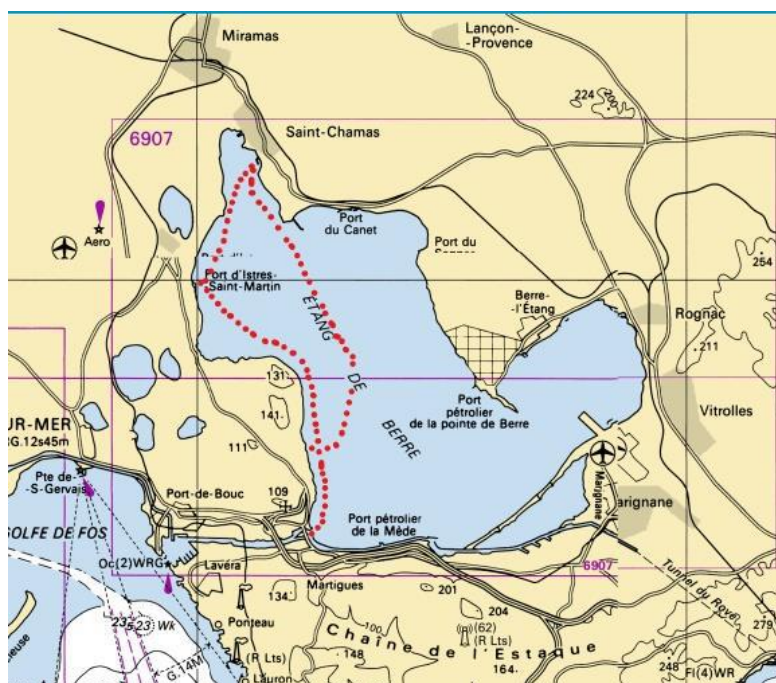
Les Hauteurs de Saint-Mitre-les-Remparts

Figuerolles

NAVIGATION

Dans un triangle d'environ 4 à 8 milles de côté, il est possible, selon les conditions, de tirer des bords variés, mais si l'option est de découvrir le secteur, il est recommandé le parcours en pointillé rouge de la carte :

Mais une fois de plus, ce sont les conditions de vents qui seront déterminantes, le vent pouvant souffler fort, se lever vite, alors que l'étang n'est pas très profond, conduisant ainsi à lever une mer du vent très courte, fort désagréable pour un petit canot !



Extrait de la carte SHOM

POINTS DE MISE A L'EAU DU SECTEUR

La proposition de base est d'utiliser le Port d'Istres (Les Heures Claires) comme point de départ.

LE PORT D'ISTRES

C'est le port des Heures Claires ; voir : <http://www.istres-tourisme.com/port-des-heures-claires.html>. L'accès au port se fait par une route sinueuse et étroite, et l'entrée du port est fermée par une barrière automatique (badge). Avant de s'engager, téléphoner à la capitainerie : 06 32 55 18 05



Bien sûr ce port dispose d'une cale de mise à l'eau (cale facile, parking possible dans le port).

Pour un petit voile-aviron, la mise à l'eau coûte environ 12 euros, et la place 6 euros la nuit, et trouver une place est possible pour une petite période (vu sa situation, ce n'est pas vraiment un port de passage).

L'ambiance du port est fort agréable car il est utilisé essentiellement par les habitués du coin...



La cale du port d'Istres

LE PORT DE ST CHAMAS

Il y a deux ports à Saint Chamas même (et deux autres ports situés sur la commune, mais loin du village : Sagnas et Beau Rivage) ; voir <http://www.saint-chamas.com/web/index.php/sport-et-loisirs/les-ports> :

Le port « historique » de pêche du Pertuis :

Ce port n'est pas ouvert à la plaisance, mais y entrer en voile-aviron c'est remonter dans l'histoire maritime du lieu !



Le port du Pertuis, au pied des habitats

Le port de plaisance :

Ce port est géré par le Centre Nautique municipal (Tél. 04 90 50 92 07) ; une cale existe ainsi que des places de passage, et peut servir de base de départ (ou d'arrivée).

LE PORT DE MARTIGUES

Martigues dispose de plusieurs ports de plaisance (Ferrières et Jonquières), mais dont l'usage n'est guère approprié aux voile-aviron.

Par contre, il peut être tentant, pour nos petits canots, de venir musarder dans les Ports du **canal Saint Sébastien** (253 places) et du **Miroir aux oiseaux** (51 places), dans le quartier de l'Île, au cœur de la Venise provençale, ports qui accueillent les petites embarcations. Pittoresques et célèbres, formés de canaux entourés de traditionnelles maisons martégaies aux façades multicolores, ces ports font le ravissement des touristes et des artistes peintres. Par ailleurs d'excellents restaurants de poissons s'y sont installés.



En venant de l'étang de Berre, l'accès au port du Miroir aux oiseaux (photo) est possible, en embouquant le canal de Caronte qui relie l'étang de Berre à la mer (sortie par Port de Bouc), mais nécessite le passage du pont levant de Jonquières dont le tirant d'air (en position baissée) est de 5,80 m.

A noter également qu'il est possible de subir un fort courant dans le canal de Caronte, dû à des marées très influencées par les conditions météo (pas d'affichage disponible car trop aléatoire).

LA CALE DE VARAGE

A noter qu'il existe également une cale isolée de toute installation portuaire, et dont l'accès peut être plus simple que la descente sinueuse du port d'Istres : la cale de Varage (avec parking attenant).

Celle-ci est située au sud du port des Heures Claires, à moins de 2 milles de celui-ci :



DECOUVERTE DU TERRITOIRE

L'étang de Berre a connu au cours du 20^{ème} siècle des agressions environnementales sévères dues essentiellement au développement de la pétrochimie, puis à la dérivation par EDF du cours de la Durance qui est venu déverser ses eaux douces dans l'étang historiquement salé (centrale hydroélectrique de Saint Chamas).

Depuis de gros efforts ont été accomplis pour retrouver un étang plus « naturel » (avec par exemple un contrôle sévère des rejets d'eau douce).

Un Syndicat Mixte a été créé pour concourir à cette reconquête ; voir <http://www.etangdeberre.org/>

A noter par ailleurs l'existence à Martigues d'une pratique de l'aviron à banc fixe traditionnel ! Voir : <http://www.lesrameursvenitiens.com/>



Les rameurs de jadis...

RAME TRADITIONNELLE CHAMPIONNAT DE FRANCE - À PARTIR DE 8H30 Les forçats présents demain à Martigues

Dimanche de 08h30 jusqu'en début d'après-midi, les forçats de la rame traditionnelle vont envahir la pointe San-Crist à l'occasion de la 2^e manche des championnats de France.

Plus de 400 participants répartis en 60 équipages sont attendus pour en découdre sur le parcours très technique et spectaculaire du grand huit. Après avoir fait honneur à leur rang de meilleure société de rame traditionnelle depuis 2013, en remportant cinq victoires dans six catégories en ouverture à Méze, les Rameurs Vénitiens de Martigues voudront confirmer et faire un pas de plus vers de nouveaux titres nationaux. Représentée notamment par les équipages du Cros-de-Cagnes ou de Sièze, la concurrence se fera féroce pour empêcher les Martigues de briller à domicile. Un spectacle qui vaudra le détour car il est toujours impressionnant de voir des hommes et des femmes, de tout âge, parvenir à lever de l'eau et faire filer à toute vitesse une embarcation qui pèse plus d'une tonne, équipage compris. **R.S.**

LE CLASSEMENT PRÉVISIONNEL
Hommes : 1. Martigues, 2. Martigues, 3. Cros de Cagnes
Femmes : 1. Martigues, 2. Collioure, 3. Sièze
Mixte : 1. Martigues, 2. Cros-de-Cagnes, 3. Grassan
Tamalous : 1. Cros-de-Cagnes, 2. Collioure, 3. Martigues
Tamalous mixte : 1. Martigues, 2. Sièze, 3. Cros-de-Cagnes
Tandolètes : 1. Martigues, 2. Séignan, 3. YMoide



Les rameurs vénitiens dominent la compétition depuis 2013. (F. J. / 131)

et d'aujourd'hui

POUR PREPARER SA BALADE, EN SAVOIR PLUS ...

CARTES

- Carte SHOM n°6907: Etang de Berre 1/25 000